

LE BOUSVALIEN

Juin 1977

Mme B. VERMOTE

Informations du Cercle Socio Culturel de Bousval.

Natation.
.....

Nous rappelons nos séances de natation qui ont lieu chaque vendredi de 18h50' à 19h50', au Collège du Christ-Roi à Ottignies. L'entrée est de 30,-F.

En plus de notre camp de vacances à Noirhat nous vous informons qu'un camp fonctionnera également à Genappe du 1^{er} au 13 août 1977 pour les enfants de 6 à 14 ans. La participation aux frais est de 150,-F par semaine. Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions adressez-vous à M. ANTOONS - Place Nicolay - 1471 Loupoigne.

Dès à présent nous faisons appel à tous les mouvements de jeunes pour une "MARCHE" suivie d'une Grande Fête Nocturne qui aura lieu le dernier dimanche d'août lors de la Fête de St. Barthélémy.

Renseignements pratiques pour le CAMP DE VACANCES de Noirhat
.....

Age De 6 à 12 ans
Dates Du lundi 1^{er} août au vendredi 5 août
du lundi 8 août au vendredi 12 août
de 8h45' à 16h.
Lieu La salle et la plaine de Noirhat (Cense de Begipont)
Prix 100,- F par semaine à apporter le lundi matin

Chaque enfant apporte son Pic-nique pour le dîner.- une veste imperméable (en cas de pluie).
A partir du 25 juillet on peut remettre le talon d'inscription chez M. ALLEN, Rue du Point du Jour, 11, à Bousval tél. 067/771129 ou chez Mme B. VERMOTE, Avenue des Cerisiers, 4 à Bousval /Noirhat tél. 010/611560.

Talon d'inscription pour le Camp de vacances 1977
Monsieur et Madame, parents de
....., né(e) le
habitanttél. :.....
l'autorisent à participer au camp du 1/8 au 5/8 SIGNATURE
à aller nager (biffer mention inutile) 8/8 aul 2/8

Suite de la GEOGRAPHIE ET HISTOIRE DES COMMUNES BELGES

de J. TARLIER & A. WAUTERS

Seigneuries et Châteaux.

.....Une percée à travers des bois permet d'apercevoir tout au sommet de la hauteur, la Baillerie, ancienne seigneurie qui relevait de la deigneurie d'Assche, avec moyenne et basse justice, et qui acquit ensuite, du domaine, la juridiction haut-judicière, à charge de la relever du duché du Brabant. Ce domaine comprenait environ 11 maisons en 1705.

La Baillerie appartenait en 1413, à Maillefer de la Baillerie; en 1435, à sa veuve; en 1439, 1463 à sa fille, qui épousa Engelbert de Limellette; en 1485, 1487, au chevalier Lancelot de Limelette. Goirt ou Godefroid de Brecht la laissa à messire Jean de Brecht et à ses autres enfants (relief du 19 août 1575) et Jean à ses enfants à ses soeurs Anne, femme de Henri T'Seraerts, "ecoutête" (sic) d'Anvers, et Marie, chanoinesse de Maubeuge, et aux enfants et soeur Béatrix et de Philippe de Berlaimont, seigneur de Bormanville (r. du 19 janvier 1587).

Berlaimont cèda ses droits sur la Baillerie à Thierri Lejeune, lieutenant de la cavalerie légère, vaillant soldat qui s'était distingué à la bataille des Dunes (ou de Nieuport) où il montra l'archiduc le moyen de se retirer de ce combat terrible et le conduisit en "lieu de salvation". Ayant été ensuite fait prisonnier en Frise, il obtint de l'Archiduc le don d'une rente de 434 livres 13 sous 4 deniers qui était due sur le fief de la Baillerie et qui appartenait au domaine, par suite de confiscation sur les enfants de Jean Van Brecht (Bruxelles le 5 juillet 1603). Après la conclusion de la trêve de 12 ans, les propriétaires de cette rente en réclamèrent la restitution et, pour indemniser Lejeune Albert et Isabelle le gratifièrent de 2.400 livres (Marimont le 12 novembre 1609). Il avait alors quitté le service, après y être resté trente années, et s'était fixé à Bousval, où il acquit d'Anne Van Brecht la propriété de la Baillerie (r. du 12 novembre 1610) et fit édifier à proximité la petite chapelle du Tri au Chêne. De sa première femme N. de Mancourt, naquirent Thierrri, doyen de Fleurus, et Elisabeth, femme d'Alexandre Cupis, capitaine de cavalerie; de la seconde N. de Castaigneda, Louis lieutenant dans les bandes d'ordonnance et le capitaine Joachim Lejeune.

(à suivre....)

Editeur responsable pour Mains Ouvertes :

Claire VOUSURE - Rue du Village, 1 , 1490 Court-St. Etienne